

CIRCULAIRE TECHNIQUE PIECES DETACHEES

EDITION	19	du	15/11/71	concerne la modification N°				00222			
ORGANES de BASE et TYPES d'ORGANE modifiés	06	403									
	06	404									
	06	405									

OBJET :

Nouvelle bague de jumelle.

MISE EN APPLICATION :

A partir de septembre 1971

pour P 8 RA NL - N° 170345
P 8 RA MCNL - N° 192120
T 8 AMC - N° 184072

BUT :

Eviter le déplacement des bagues lors de la mise en place de l'axe, ce déplacement ayant pour conséquence leur éclatement.

PIECES DETACHEES :

Ancien montage - VOSGES C.S.A. :

666896	Jumelle AV. assemblée	2
237088	Bague	4
666895	Jumelle AR. assemblée	2
237088	Bague	4

Ancien montage - VOSGES C.A. :

666896	Jumelle AV. assemblée	2
237088	Bague	4
666895	Jumelle AR. assemblée	2
237088	Bague	4

Nouveau montage - VOSGES C.S.A.

666896	Jumelle AV. assemblée	2
574906	Bague long. 69 mm	2
666895	Jumelle AR. assemblée	2
574907	Bague long. 79 mm	2

Nouveau montage - VOSGES C.A.

666896	Jumelle AV. assemblée	2
574906	Bague long. 69 mm	2

666895	Jumelle AR. assemblée	2
574907	Bague long. 79 mm	2

A épuisement des anciennes bagues, seules les nouvelles seront fournies .

Il faudra alors réaliser le nouveau montage .